



Fonds régions et ruralité 2020-2025

Rapport d'activités 1^{er} avril au 31 décembre 2020



Priorités d'intervention

Les priorités d'intervention pour les orientations de la gestion du Fonds qui nous est confié sont composées des axes d'intervention de la planification stratégique de la MRC *Destination 2025*.

1. Accroître la visibilité et la notoriété
Marketing territorial, poids médiatique et sentiment d'appartenance
2. Assurer un développement économique durable et innovant
Offre de formation, relève agricole, création d'entreprises et zones de développement
3. Assurer une meilleure accessibilité aux services
Transport, services de proximité et télécommunications
4. Encourager le développement de pratiques écoresponsables
Matières organiques, communication et recherche et développement
5. Accroître la rétention de la population
Jeunesse, aînés et immigration
6. Favoriser le développement social et communautaire
Transversalité, support au citoyen, concertation et bénévolat



Portrait financier global

Suivi des sommes FRR 2020-2021

Montant alloué	1 358 245,00 \$
Intérêts générés en 2020	8 152,64 \$
Montant total disponible	1 366 397,64 \$



Suivi des sommes FDT 2016-2020

Montant reçu	4 753 587,94 \$
Sommes non engagées au 31 mars 2020	447 692,43 \$
Sommes engagées au 31 mars 2020 et non versées	493 347,44 \$

Répartition 2020

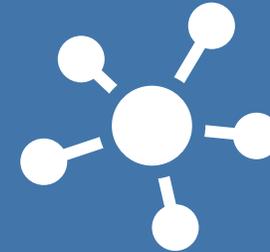


Développement des
municipalités

93 612,91 \$

Développement
économique

430 000,00 \$



Développement
stratégique

15 000,00 \$

Dépenses
administratives et
autres

77 975,26\$





Développement des municipalités

Lors de l'adoption de la répartition, le Conseil a dévolu un montant de 75 000\$ par municipalité pour leur permettre de réaliser des projets pour les années 2020 à 2025. À terme, 1 650 000\$ seront investis dans le développement local. Les municipalités peuvent déposer en tout temps un projet auprès de la MRC. Les critères d'attribution, les indications sur le cheminement d'une demande ainsi que les dépenses admissibles et non admissibles sont inscrites dans la Politique de soutien aux projets structurants.

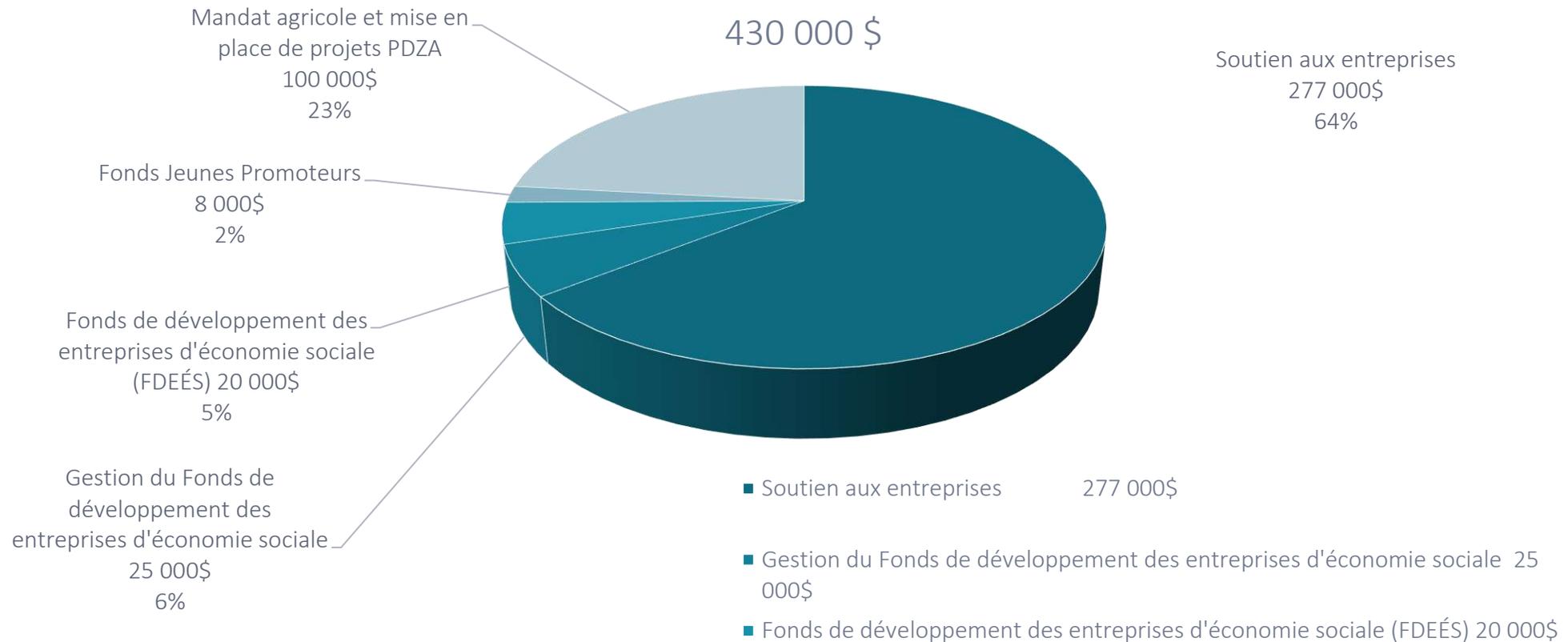
En 2020, c'est un montant total de 93 612,91 \$ qui a été engagé pour quatre projets municipaux:

Projet	Municipalité	Montant accordé	Investissement total
Relance du BMR Vivaco Coop	Chesterville	75 000,00 \$	413 200,00 \$
Achat des tapis de jeux de la marelle	Sainte-Clotilde-de-Horton	4 508,00 \$	6 440,99 \$
Installation d'équipements de signalisation	Sainte-Élizabeth-de-Warwick	9 462,89 \$	13 532,88 \$
Filet aux deux extrémités de la surface de jeux	Saint-Rémi-de-Tingwick	4 642,02 \$	6 631,45 \$



Développement économique

La MRC d'Arthabaska confie la gestion de son développement économique à la Corporation de développement économique de Victoriaville et sa région (CDEV). Au 430 000 \$ en provenance du FRR, un montant en provenance des quotes-parts fait ainsi monter l'investissement à plus d'un million de dollars.





Développement économique

Voici le détail des entreprises qui ont été soutenues par les deux programmes. Il est important de noter que, considérant la pandémie, les entreprises ont été moins nombreuses à se prévaloir de ces fonds.

FDEÉS : Fonds de développement des entreprises d'économie sociale

FJP: Fonds Jeunes Promoteurs

Entreprise	Fonds	Montant accordé	Investissement total	Nombre d'emplois maintenus ou créés
Coop Agri-Énergie de Warwick	FDEÉS	20 000 \$	12 300 000 \$	3
Camions Dynatek	FJP	4 000 \$	299 000 \$	3
Fibres Vaudreuil	FJP	4 000 \$	358 000 \$	2



Développement stratégique

En lien direct avec ses priorités d'intervention issues de sa planification stratégique *Destination 2025*, la MRC d'Arthabaska a adopté, avec sa répartition, un montant dédié aux projets qui cadrent avec les orientations de sa planification stratégique et qui ont un impact structurant sur les communautés.

En 2020, un seul projet a été accepté en lien avec le Fonds de la planification stratégique. La MRC d'Arthabaska inscrit dans le cadre de sa planification stratégique les projets qui sont développés en lien avec son Plan de développement de la zone agricole. Ces projets sont un levier important pour le milieu agroalimentaire du territoire.

Ainsi, le projet « **Accroître l'approvisionnement de produits bioalimentaires québécois dans les institutions publiques et privées de la MRC d'Arthabaska sur la base d'une approche territorialisée** » a été accepté et un montant de **15 000\$** a été engagé pour un projet d'une durée de trois ans. De ce 15 000\$, le **premier 5 000\$** provient du résiduel de FDT qui était déjà réservé à des projets PDZA.

Ce montant accordé de 15 000\$ s'inscrit dans le projet ayant un investissement total de 300 000\$.



Dépenses administratives et autres

Cette section comprend le montant des dépenses administratives et la part de la MRC d'Arthabaska dans des ententes centriciennes.

La somme des dépenses administratives et de la contribution à l'entente présentée ci-dessous correspond à 77 975, 26 \$.

Un montant de **56 112,26\$** a été alloué au fonctionnement de la MRC. Ce montant est égal à la moitié du **salaire des agents de développement des communautés** pour la portion de l'année comprise entre le **1^e avril et le 31 décembre 2020**.

Voici les principaux projets réalisés avec la portion du FRR:

Accompagnement des municipalités:

- Accompagnement et suivi des projets FRR;
- Accompagnement des démarches MADA;
- Accompagnement des démarches MAE;
- Élaboration et lancement de la politique jeunesse de la MRC;
- Gestion du Conseil jeunesse de la MRC;
- Veille d'information portant sur les subventions disponibles pour la réalisation de différents projets.

Lorsque le Conseil décide d'engager la MRC d'Arthabaska dans certains projets régionaux, il arrive que la part financière demandée à la MRC soit prise dans les sommes du FRR.

Cette année, l'**Entente de partenariat en développement social du Centre-du-Québec** fait partie de ces projets régionaux dans lequel la MRC s'est engagée.

Ainsi, pour la **période de 2020-2023**, la MRC contribue à la hauteur de **21 863\$** à cette entente. L'ensemble des autres contributions totalisent pour leur part 330 636\$.